



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Calcul

Question écrite n° 38274

Texte de la question

M Michel Hannoun attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du budget, sur la possibilite de pouvoir rendre degressif l'impot sur les societes. Pour tenir compte de la situation financiere specifique des PME, l'impot sur les societes pourrait s'appliquer de maniere degressive selon un bareme tenant compte de la taille de l'entreprise, plutot qu'au taux unique de 42 p 100. Ce mecanisme, deja applique aux Etats-Unis, en RFA, au Japon, en Grande-Bretagne, pourrait permettre d'accroitre la capacite d'autofinancement des petites entreprises et de favoriser leur developpement. Ce bareme pourrait prendre aussi en consideration le lieu d'implantation pour favoriser l'installation et le maintien des PME dans les zones rurales les plus defavorisees. Il lui demande donc son avis sur cette question, ainsi que ce qu'il envisage de faire en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38274

Rubrique : Impot sur les societes

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1223